



COMMUNE
AVENSAN

REPUBLICQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

Envoyé en préfecture le 10/08/2023

Reçu en préfecture le 10/08/2023

Publié le

S²LO

ID : 033-213300221-20230809-2023_08_56-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'AVENSAN**

Nombre de membres			Séance ordinaire du 9 Août 2023
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote	
23	19	0	L'An deux mil vingt-trois et le neuf du mois d'Août à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de AVENSAN s'est réuni à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PASCUAL Laurent, maire en exercice. Les convocations individuelles ont été transmises aux conseillers municipaux le 2 août 2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 3 août 2023. Présents : Mmes ARNAUD Patricia, BEGAINT Nathalie, BENTO BERNARDO Amélie, DUCLA Olivia, LAFOURCADE Sonia, LAHAYE Chantal, MECHAIN Orlane, POURTIER Gaëlle, TRIVES Christine, VANDERMEERSCH-CAPIET Françoise - M. CASTEX Patrice, DEDIEU-BENOIT Philippe, DUMORA Olivier, ELOI Damien, HOSTEIN Patrick, NURBEL Patrick, PASCUAL Laurent, RITTORI Tony, SPIAGGIA Ludovic. Excusés : Mme BERTHEUX Caroline, RITTORI Sandrine, M. BAUDIN Patrick, COLIN Stéphane. Procuration : M. BAUDIN Patrick à Mme ARNAUD Patricia, M. COLIN Stéphane à M. SPIAGGIA Ludovic. Le quorum ayant été atteint, le président a ouvert la séance à 19H30. Conformément à l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Mme BEGAINT Nathalie a été désignée secrétaire de séance.
Vote			
Pour : 0 Contre : 0 Abstention : 0			
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :			
Et publication ou notification du :			

2023/08/56 – Communication des décisions du maire

Par délibération du 20 juin 2023, Monsieur le Maire a reçu délégation du Conseil Municipal conformément à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales pour exercer en son nom un certain nombre de compétences. Conformément à cette l'article L2122-23, Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal des décisions prises :

Marchés publics :

- 06/07/2023 – Installation d'une porte en mairie – Menuiserie PORCHE – 33112 ST LAURENT MEDOC – 797,00€HT.
- 20/07/2023 – Acquisition d'un outil pour broyeur forestier – GENATHYS SASU – 10100 ROMILLY – 2095,20€HT
- 25/07/2023 – Climatisation des écoles – GENICLIME – 33700 MERIGNAC – 23825,00€HT
- 25/07/2023 – Rénovation de la toiture de l'Eglise – SARL CASTEL – 33460 CUSSAC FORT MEDOC – 12266,00€HT
- 26/07/2023 – Etude thermique Groupe scolaire – INGECO – 33185 LE HAILLAN – 3900,00€HT
- 31/07/2023 – Croquage de souches – EURL TAF – 33990 HOURTIN – 7297,25€HT
- 31/07/2023 - Reboisement – Plantation – SAS D'ANOSTE – 33930 VENDAYS MONTALIVET – 3524,30€HT
- 01/08/2023 – Acquisition d'une tondeuse et débroussailleuse – RULLIER ESPACES VERTS – 33700 MERIGNAC – 2480,38€HT.

Le Conseil municipal prend acte des décisions.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Pour copie conforme :

En mairie le 10/08/2023

Le Maire
Laurent PASCUAL



La secrétaire de séance,
Nathalie BEGAINT